

Le compost : trier ses déchets organiques sans se planter !

Le **compost est un produit semblable à un terreau** obtenu grâce aux déchets organiques du quotidien, et qui s'avère être un engrais très efficace. Cette pratique de recyclage commence à faire parler d'elle et à être adoptée par de plus en plus de personnes, pour sa simplicité, son côté ludique et très responsable. Que ce soit en extérieur ou en intérieur, en ville ou à la campagne, Handy Bag® vous accompagne dans vos premiers pas et vous donne les clés pour faire du compost sans se planter : matériel, bonnes pratiques...

Comment faire du compost ?

Le compost est un produit 100% naturel obtenu grâce au compostage, c'est-à-dire grâce à la **décomposition de matières végétales et organiques**. Quand on sait que 25 à 40% de nos déchets sont compostables, c'est donc la solution responsable pour réutiliser ses **déchets de cuisine** (épluchures, restes alimentaires...) et de jardin (tonte de pelouse, tailles de haies...). Chaque année, ces derniers pèsent environ entre 45 et 60 kilos par habitant.

Vous obtiendrez alors un engrais naturel de qualité, qui permettra de fertiliser et d'améliorer la qualité du sol, et dont les plantes et fleurs raffolent !

Quelle est la différence entre le terreau et le compost, tous deux issus de la décomposition de matières organiques ? Le terreau, très riche en humus, permet de cultiver directement un grand nombre de végétaux. A l'inverse, le compost n'est pas un support de culture mais plutôt un amendement ou un fertilisant.

C'est une pratique qui fait appel à tous les pouvoirs de la nature, directement chez vous, tout en allégeant le poids de vos poubelles.

Et contrairement aux idées reçues, composter ne nécessite pas forcément d'avoir un grand jardin. Aujourd'hui, le compostage peut s'adapter à toutes les situations ; y compris sur un balcon ou en appartement.

Quel matériel pour faire du compost chez soi ?

Côté jardin

Côté matériel, vous aurez évidemment besoin de ce que l'on appelle un composteur. Vous pouvez en trouver de toutes tailles et de toutes formes dans les magasins spécialisés mais il est également possible d'en fabriquer un soi-même. Dans ce dernier cas, veillez à bien respecter quelques règles essentielles à la réussite de votre compost. D'abord, pensez à inclure un couvercle pour protéger les résidus organiques des intempéries par exemple. Deuxième règle d'or : les résidus organiques doivent être au contact direct du sol, il ne faut donc pas ajouter de fond.

Fabriquer son composteur en bois est une excellente idée DoItYourself pour les prochains week-end ensoleillés. Il vous faudra 4 à 6 palettes de taille identique pour délimiter le compost, quelques outils de bricolage comme des vis, des équerres d'assemblages et une perceuse pour maintenir les palettes entre elles, ainsi qu'une planche de contreplaqué et des charnières pour le couvercle ; du matériel et un niveau de bricolage à la portée de tous !

Côté balcon

Pour ceux qui disposent d'un balcon, des composteurs adaptés sont également disponibles dans les magasins spécialisés, allant de 3L à 20L. Mais vous pouvez tout aussi bien en fabriquer un avec des objets très simples à se procurer.

Voici un exemple : avec seulement un pot de fleur, deux soucoupes de pot de fleur et un morceau de carton, vous voilà prêt à faire votre composteur vous même !

Placez le pot de fleur dans lequel vous viendrez déposer vos déchets sur une des deux soucoupes. Celle-ci servira à récupérer le liquide appelé « Thé de Compost » plein de bienfaits pour les plantes. Le carton et la deuxième soucoupe serviront enfin de couvercle.

Bien sûr, à la différence d'un compost en plein air, vous devrez ajouter vous-mêmes au démarrage des micro-organismes activateurs du processus. Vous trouverez ces vers facilement dans des jardinerie. Pour compenser l'absence de contact avec un sol de jardin, il vous faudra redoubler de vigilance quant à la formation de votre compost, en arrosant régulièrement pour conserver l'humidité ainsi que mélanger très régulièrement pour apporter l'oxygène nécessaire. Et surtout, n'oubliez pas les matières brunes comme des feuilles et des branches pour l'équilibre !

Quels déchets pour le compost ?

La **liste des déchets compostables** est longue ; ils sont catégorisés en ce qu'on appelle les « matières vertes », molles et humides et les « matières brunes », dures et sèches. L'idéal est de mélanger ces deux matières pour équilibrer le mélange azote/carbone et obtenir un compost parfait !

Voici quelques exemples :

Les matières dites vertes, riches en azote :

- Épluchures & fruits et légumes abîmés
- Marc de café & feuilles de thé et sachets d'infusion (s'ils sont fait en matières naturelles, sinon il suffit de les ouvrir et de déposer les feuilles uniquement)
- Végétaux frais, comme les feuilles, les plantes de jardin...
- Les mauvaises herbes, tontes de gazon, tailles d'arbres et de haies...

- Algues
- Les coquilles d'œufs
- Pains et déchets à base de pâtes
- Restes de repas et produits périmés

Les matières dites brunes, riches en carbone :

- Carton, papier
- Mouchoirs & essuie-tout
- Emballages avec le label « Ok Compost Home »
- Tiges et feuilles sèches
- Fleurs fanées
- Bois et broussailles
- Écorces

Les agrumes, des faux-amis

On serait tenté de mettre les pelures d'orange, de citron ou encore de pamplemousse dans le compost.

Pourtant il faut y faire attention ; ce sont de faux-amis qui risquent de polluer le fruit de votre travail. En effet, l'acidité que contiennent les agrumes va perturber l'équilibre entre l'azote et le carbone, ce qui est clé pour un compost réussi.

Les agrumes ne doivent donc pas être inclus dans le compost : direction les ordures ménagères classiques.

Et quels sont les déchets non compostables ?

Si la liste des déchets compostables est longue, certains sont à éviter absolument. Outre les agrumes, voici quelques déchets qui ne sont pas compostables et qui devront finir dans une des poubelles de tri dédiée :

- Les plantes malades
- La viande et notamment les os
- Le poisson et les arêtes
- Les produits laitiers
- Les déjections animales
- Huiles et graisses alimentaires
- Chiffons & textiles
- Poussières d'aspirateurs
- Les cendres

Évidemment, il ne faut pas inclure dans votre composteur les déchets non dégradables comme les emballages plastiques, les boîtes de conserve et les produits ménagers qui devront quant à eux être jetés :

- soit dans votre poubelle individuelle pour emballages ménagers ou les bacs de recyclage collectifs mis à disposition par votre commune
- soit dans la poubelle classique lorsque votre commune ne met pas encore à disposition de poubelle individuelle ou bacs de recyclage collectifs. Pour tout connaître sur les règles de tri mises en place près de chez vous, rendez-vous simplement sur le site de votre commune.

La loi relative à la transition énergétique de 2015 prévoit d'ailleurs une généralisation et une uniformisation des pratiques de tri sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2025.

Alors maintenant que vous savez tout, vous êtes prêt à démarrer votre compost comme un pro !